

"Oui ou non à la Constitution européenne? Fabius et Strauss-Kahn s'expliquent" dans L'Express (22 novembre 2004)

Légende: Le 22 novembre 2004, les députés Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, respectivement ancien Premier ministre et ancien ministre socialistes français, s'opposent dans l'hebdomadaire parisien L'Express sur la question du traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Source: L'Express. 22.11.2004. Paris. "Oui ou non à la Constitution européenne? Fabius et Strauss-Kahn s'expliquent", auteur:Barbier, Christophe , p. 66.

Copyright: (c) L'Express

URL:

http://www.cvce.eu/obj/oui_ou_non_a_la_constitution_europeenne_fabius_et_strauss_kahn_s_expliquent_dans_l_expre_ss_22_novembre_2004-fr-dffdfaca-6dfd-4d33-aafd-62f55ab08e3e.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

Oui ou non à la Constitution européenne Fabius et Strauss-Kahn s'expliquent

Tous deux anciens ministres de l'Economie, tous deux présidentiables pour le Parti socialiste, les deux «éléphants» s'opposent sur la question du traité constitutionnel de l'Union. Ils publient chacun un ouvrage pour convaincre les militants de les suivre lors du référendum interne au PS, le 1er décembre. Christophe Barbier

Afin de séduire Europe, Zeus se changea en taureau: avait-il deviné qu'autour de la construction européenne le débat se ferait souvent corrida? C'est encore le cas aujourd'hui au Parti socialiste, où se déchirent les partisans du «oui» et ceux du «non» au traité constitutionnel. Signé à Rome, le 29 octobre, par les chefs d'Etat et de gouvernement, il devrait être soumis à référendum devant les Français dans le courant de l'année 2005. Mais, dès le 1er décembre, les militants du PS donneront le ton en arrêtant la position officielle de leur formation. Depuis deux mois, le «non» est porté essentiellement par Laurent Fabius, qui a rassemblé ses arguments dans *Une certaine idée de l'Europe* (Plon). Le «oui», prôné par François Hollande, premier secrétaire du parti, et par la plupart des hiérarques socialistes, a trouvé en Dominique Strauss-Kahn, dès avant l'été dernier, son plus vivace promoteur. DSK a d'ailleurs publié une *Lettre ouverte aux enfants d'Europe* intitulée *Oui !* (Grasset). Tous deux s'attachent à démontrer plus qu'à dénoncer, veulent convaincre et pas seulement entraîner.

Outre que le débat est légitime, les hésitations socialistes s'expliquent. Le texte du traité, par ses progrès et ses imperfections, mais aussi par le flou attaché à toute rédaction juridique, est un verre à moitié plein - ou vide - et plein qui plus est d'un breuvage inconnu. Des mêmes articles, Strauss-Kahn et Fabius tirent des conclusions opposées: le premier témoigne-t-il d'une imprudence béate ou le second d'un pessimisme désuet? On peut penser que la politique gardera ses droits: selon la couleur des futurs gouvernements des 25 pays de l'Union, et celle du Parlement de 2009, la mise en œuvre de la Constitution changera du tout au tout. L'adopter et gagner les élections serait alors la bonne solution pour les socialistes. Mais la confusion idéologique trouble cette décanation: la gauche française n'a pas confiance en Tony Blair ni en Gerhard Schröder pour défendre son idée de l'Europe.

Dans cette brume, le «traité portant Constitution pour l'Europe», virage politique majeur, crée, de plus, des clivages nouveaux. A l'opposition souverainisme/européisme, trame de l'affrontement autour du traité de Maastricht, se substitue une mosaïque de oui-non aux motivations variées. On peut soutenir ce traité pour adouber des institutions efficaces dans une Union à 25 ou 30 pays, ou bien, au contraire, parce qu'on pense avec cette Constitution enterrer les espoirs fédéralistes. On peut voter «non» pour avorter l'Europe politique ou pour provoquer, en une crise salutaire, une intégration plus achevée autour d'un noyau de quelques pays. Pour la première fois dans l'histoire des traités européens, il y a donc un «oui» souverainiste et un «non» européiste aux côtés des traditionnels «oui» europhile et «non» eurosceptique,

Certes, au PS, le débat se nourrit d'autres motivations, de la prise de pouvoir dans le parti à la sélection pour la présidentielle de 2007, mais il renvoie également à de profondes convictions. Fabius et Strauss-Kahn sont d'autant moins enclins à faiblir dans la défense de leur idéal respectif que c'est le même: l'Europe sociale.

Dominique Strauss-Kahn

Vient de publier *Oui ! Lettre ouverte aux enfants d'Europe* (Grasset).

Les institutions seront-elles plus efficaces?

Pour Dominique Strauss-Kahn, cela ne fait pas de doute: le nouveau traité assure une Union «plus lisible, plus démocratique et plus efficace». Plus lisible parce que ce traité subsume tous ses prédécesseurs, sépare mieux les compétences des Etats de celles de l'Union et remplace, dans la boîte à outils bruxelloise, une «dizaine d'appellations obscures» par quelques instruments simples: lois, lois-cadres, recommandations, avis. «Au final, on peut noter une grande parenté de ce système avec notre système juridique français», conclut-il pour emporter le morceau.

L'Europe d'après le «oui» lui semble plus démocratique parce que, «désormais, "le Parlement [...] élit le

président de la Commission"». Un changement majeur qui va, selon lui, transformer la Commission en gouvernement responsable devant les députés de Strasbourg et les élections européennes en véritables législatives de l'Union; droite et gauche présenteront alors leur candidat à la présidence de la Commission, offrant un enjeu essentiel à ce scrutin.

Enfin, l'Union sera plus efficace, affirme DSK, une fois incarnée par un président du Conseil européen sans mandat dans son pays, élu pour deux ans et demi renouvelables et flanqué d'un ministre des Affaires étrangères. De même, il se réjouit du passage de la règle de l'unanimité à celle de la «majorité qualifiée», qui devra représenter 55% des Etats et 65% de la population pour avaliser une décision. Ce progrès est vivement contesté par Laurent Fabius, pour lequel ce «texte fourre-tout» est aussi un «texte paralysant». «Dans une Union à 25, demain à 30 et donc hétérogène, il est vital que ceux des Etats qui souhaitent aller plus vite et plus loin ensemble puissent le faire», explique-t-il, avant de recenser les obstacles à ces coopérations, «lourdes à lancer et limitées dans leur champ». Alors que DSK se félicite de «l'assouplissement des coopérations renforcées», Fabius dénonce des «conditions procédurales durcies».

Les droits sociaux vont-ils progresser?

«J'insiste sur les termes choisis: "protection sociale adéquate" ne signifie pas "protection sociale élevée".» Laurent Fabius proteste contre l'hypocrisie constitutionnelle, où «le social est présenté surtout comme une résultante du libre jeu des forces du marché» et où «la convergence des politiques sociales tiendra compte de la nécessité de maintenir la compétitivité de l'Union». Lexicologue, il a compté 78 fois le mot «marché» et 27 fois «concurrence», contre 3 «progrès social» et une seule «économie sociale de marché».

Renonçant à toute ambition de gouvernement économique, à toute politique industrielle et même à la puissance budgétaire, l'Union deviendrait donc, selon Fabius, le royaume où «la concurrence passe avant toute autre considération». Convaincu que, unanimité oblige, l'harmonisation de la fiscalité directe sera à jamais impossible, il s'alarme aussi des délocalisations à prévoir dans une Union où, par exemple, l'Estonie applique le taux de 0% à l'impôt sur les sociétés. «Il s'agit d'un argument récent dans le débat. Récent mais faux. Récent et démagogique», riposte Strauss-Kahn, qui estime que «la Pologne et ses bas salaires, l'Estonie et son impôt nul sur les sociétés font peur», mais n'ont rien à voir avec le traité. Il en appelle à l'internationalisme socialiste et à l'arithmétique: en 2003, la Pologne a acheté pour 3,9 milliards d'euros à la France et lui a vendu pour 2,7 milliards. Contre le vrai danger de délocalisation, vers l'Inde ou la Chine, il réclame une Europe forte. Mais DSK va plus loin. Pour lui, la Charte des droits fondamentaux, inscrite dans le traité, est une conquête de gauche; de même, il se réjouit du sommet tripartite prévu chaque année entre les salariés, les employeurs et l'Union, et attend beaucoup de la «clause sociale horizontale», qui veut «imposer à l'ensemble des politiques et des actions de l'Union le respect d'exigences "liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale", etc. ».

C'est l'article I-3 de la Constitution qui oppose ici les deux auteurs. «L'Union offre [...] un marché unique où la concurrence est libre et non faussée», précise le traité dans ce passage, en une formulation dont DSK rappelle qu'elle date de... 1957. Et le premier des ministres de l'Economie de Lionel Jospin de se réjouir du reste de l'article: objectifs sociaux, développement durable, commerce équitable, autant de «marqueurs de gauche». Fabius, dernier locataire de Bercy sous Jospin, dénonce des «références platoniques», lesquelles disparaissent dans la «partie dure» du traité, la troisième, qui «définit les politiques et le fonctionnement de l'Union». Vœux pieux ou germes d'Europe sociale? Tout dépend du crédit juridique et politique accordé au texte...

Les services publics seront-ils renforcés?

Le verdict de Laurent Fabius est sans appel: «L'Union européenne a toujours considéré le service public comme une sorte d'anomalie que l'extension de la concurrence devait ramener à un statut d'exception, résiduel et encadré. En dépit des apparences, cette approche est confirmée par la Constitution.» Il développe ici une certaine idée de l'Europe assez noire, et prédit que «le "service universel" que la Constitution prétend vouloir préserver n'est rien d'autre qu'un service minimal garanti, bien en deçà de la conception française». Pour lui, il est donc «illusoire» de voir une ébauche de service public digne de ce nom dans les SIEG. Pourtant, ce sigle étrange gonfle d'espoir Dominique Strauss-Kahn. Les «services d'intérêt économique général», inscrits dans la fameuse «partie dure», décisionnelle, du traité participeront de «la promotion de la

cohésion sociale et territoriale de l'Union», qui pourra légiférer pour les défendre. «Le traité constitutionnel reconnaît enfin les services publics à leur juste valeur, conclut DSK. C'est, pour les socialistes, une réorientation majeure.»

La Défense européenne verra-t-elle le jour?

«Missions en dehors de l'Union»: c'est, selon Fabius, le message clair que délivre l'article I-41-1. Pour lui, la politique de sécurité et de défense commune «n'a pas pour objectif d'assurer la défense collective de l'Union proprement dite, mais de permettre des interventions sur des théâtres extérieurs». Cette défense collective, le projet de Constitution tend à la maintenir sous la tutelle de l'Otan, «qui reste pour les Etats qui en sont membres le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre», selon l'article I-41-7 cité par l'ancien Premier ministre - en fait, il s'agit du I-40-7...

Pour DSK, Fabius ne se trompe pas que d'un article: il commet une erreur de fond. L'inféodation à l'Otan est «un argument irrecevable pour quiconque a étudié le traité constitutionnel, car la réalité est exactement inverse». Et de faire défiler les trois progrès apportés par le texte: avec l'Agence européenne de défense, une politique d'armement est envisageable; la «clause de solidarité» en cas d'agression cimente l'Union; la «coopération structurée», sorte de coopération renforcée permanente, permet la fusion progressive des armées entre les pays qui le souhaiteraient.

Le problème turc est-il en filigrane du traité?

«Qu'il s'agisse de la Constitution européenne ou de l'adhésion de la Turquie, l'alternative est finalement la même: Europe engrenage vers une vaste zone de libre-échange ou Europe-puissance, faite de cohésion sociale et de développement durable.» Pour Laurent Fabius, la tactique est limpide: rejeter le traité, c'est régler par ricochet la question turque - il propose un simple partenariat à Ankara. Selon lui, avec les règles fixées par ce nouveau traité, l'entrée de la Turquie dans l'Union coûterait 25 milliards d'euros par an en dépenses induites, et tout approfondissement des institutions pourrait être bloqué, les Turcs obtenant par leur poids démographique 20% de voix de plus que la France. Favorable «sous certaines conditions de délai et de contenu» à l'adhésion ottomane, DSK refuse de lier les deux enjeux: «Le traité, c'est tout de suite; la Turquie, c'est au mieux dans quinze ans.»

La Constitution européenne pourra-t-elle être révisée?

Encore plus que les dispositions prévues dans le traité, c'est un effet de cliquet qui inquiète Laurent Fabius: «Les procédures prévues pour une révision sont complexes [...], elles risquent d'être carrément inapplicables», dénonce-t-il. L'addition du contenu du traité et de son verrouillage lui semble donc rédhibitoire: «Le projet de Constitution traite non seulement des institutions, mais aussi des politiques de l'Union. Puisqu'il y a impossibilité pratique de réviser le texte, il sera donc très difficile de modifier les politiques elles-mêmes.»

CQFD? Pas pour DSK! «Le traité constitutionnel n'est pas plus gravé dans le marbre que ses prédécesseurs. Mieux, il l'est moins. Il n'introduit pas moins de quatre dispositions nouvelles qui rendront la révision plus facile que par le passé.» Mais Fabius réplique en constatant que chacune de ces quatre solutions est soumise à l'unanimité du Conseil européen.

Le camp adverse mène-t-il au désastre?

Ce que François Hollande appelle la «phase 3» de la campagne: après les prises de position («oui» ou «non») et les arguments positifs pour «vendre» sa préférence, chacun essaie de discréditer l'autre. Avec subtilité, Fabius et Strauss-Kahn développent donc la thèse: «C'est mon choix ou le chaos». «Loin de permettre d'avancer plus vite, une crise déclenchée par le "non" nous ferait perdre de longues années», argumente le second pour tordre le cou à l'idée d'une «crise salutaire» avancée par le premier. Retour au traité de Nice, isolement du PS français parmi ses homologues européens - sauf le maltais... - triomphe réel de l'«hypothèse britannique» du libéralisme mondialisé, les autres pays refusant un nouveau chantier institutionnel: tels sont les arguments de DSK pour dénoncer une capitulation derrière la révolution du «non».

«La crise ne s'installerait pas demain si nous votions "non": la crise existe aujourd'hui en Europe!»

argumente Laurent Fabius. Réclamant «une Constitution qui fixe les règles du jeu et pas le jeu lui-même», il est persuadé qu'«après un "non" français une renégociation devrait permettre d'y parvenir ». Fabius récuse donc l'argument au chemin solitaire du refus, tandis que ses alliés, proches d'Arnaud Montebourg, expliquent qu'en cas d'adoption du traité les autres pays, notamment sociaux-démocrates, ne voudront pas des amendements promis par les socialistes français tenants du «oui»... Un «"non" fondateur» ou un «"oui" continuateur» pour enfanter l'Europe sociale dont ils rêvent: telle est l'alternative proposée aux militants du PS. Cet idéal a presque le même profil sous les plumes des inconciliables Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn: telle est l'antinomie socialiste. Un paradoxe à la Diderot mêlé d'un dilemme cornélien: un tourbillon d'automne souffle en tempête dans les crânes rases. • c. B.

Laurent Fabius

Partisan du «non». Il est l'auteur d'*Une certaine idée de l'Europe* (Plon).